

Pour et contre

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **93 (1984)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

«Prendre» une maladie

PRO

**Albert, 52 ans,
fonctionnaire communal**

Je paie, donc je suis... en droit d'exiger un petit congé-maladie de temps en temps. Il y en a assez qui ne s'en privent pas. Pourquoi pas moi. Pas trop souvent, d'accord. Parce que le patron se méfierait. J'ai quand même l'apparence d'un homme en bonne santé. Alors le chef de bureau et les collègues pourraient la trouver saumâtre si je disparaissais trop régulièrement pour raisons de santé.

Avec tout ce qu'on me retient sur mon salaire comme cotisations d'assurances vieillesse, invalidité, chômage, maladie, accidents, plus les impôts qui, paraît-il, servent aussi en partie à couvrir les dépenses de la santé, moi je pense que je peux en récupérer un bout. Je me porte malade un ou deux jours; comme cela il ne me faut pas de certificat médical. Mais si je veux plus, je profite d'une bonne crève pour aller chez mon toubib et j'obtiens facilement un papier pour une dizaine de jours. La dernière fois, j'ai pu aller bricoler à mon chalet.

L'explosion des coûts de la santé? C'est en tout cas pas moi qui les provoque. Je n'ai jamais été gravement malade, ni hospitalisé. Mais je connais des types qui exagèrent. Ils sont presque en permanence à l'assurance, pour n'importe quel bobo. C'est fréquent sur les chantiers.

Il y en a même qui font durer le plaisir plusieurs mois d'affilée. Eux, ils coûtent et font grimper les frais et les tarifs. Mais ce n'est pas avec mes quelques jours ici ou là que je me sens responsable de l'explosion des coûts de la santé. Allez voir plutôt du côté des médecins, qui roulent dans de grosses voitures et habitent de somptueuses villas. N'y sont-ils pas pour quelque chose, eux? Et les hôpitaux, avec leurs équipements sophistiqués, qu'il faut changer tout le temps parce que la médecine évolue. Et tous ces étudiants en médecine qu'on dorlote. On en fait pas autant pour les apprentis. C'est cela qui coûte. Alors, moi je veux bien faire attention à ma petite santé. Mais je ne veux pas payer un tas d'argent pour les autres, sans en rien voir pour moi.

Dès lors que je cotise pour plusieurs centaines de francs par an, j'ai bien le droit d'attendre quelques prestations en retour. C'est logique, non? □

CONTRA

**Fabienne, 25 ans,
secrétaire de direction**

Pour moi, la santé avant tout. Je ne vois pas pourquoi je me ferais une réputation de malade chronique pour bénéficier de quelques petits congés supplémentaires alors que toute ma vie démontre que je fais en sorte de ne pas être malade. Pour être bien dans sa peau, il faut commencer par prendre soin de soi et non prendre des congés-maladie.

Bien sûr, je cotise à toutes les assurances nécessaires. Mais c'est autant par esprit de solidarité que pour moi. Il y a des gens qui abusent, sans doute; mais il y a beaucoup de personnes aussi qui sont atteintes par des coups du sort, des accidents ou des maladies inévitables. Celles-là ont besoin des assurances, donc de mes cotisations. D'ailleurs, on ne sait jamais ce que l'avenir me réserve.

C'est pourquoi, plutôt que de me dire que je pourrais récupérer mes cotisations par des congés-maladie tout de suite, je me bats pour améliorer les conditions de travail, ménager l'environnement et

favoriser la prévention des maladies. Pratiquer le sport, faire attention à sa nourriture, vivre sainement et dormir suffisamment: ça a l'air de radotages. Mais c'est la meilleure solution pour éviter d'être malade, donc réduire le nombre de cas pris en charge par les assurances et en définitive contribuer à réduire l'explosion des coûts de la santé.

C'est vrai, j'ai un certain droit subjectif aux prestations des assurances. Mais si tout le monde exerce ce droit en prenant des congés-maladie à tort et à travers, en allant consulter les médecins et en exigeant une ordonnance pour la pharmacie, jamais on enraiera le processus de renchérissement des coûts de la santé.

Chaque individu est lui-même responsable en premier lieu du maintien de sa santé. Une aide collective et des prestations du secteur public ne doivent être fournies que pour les vicissitudes de la vie qu'il ne parvient pas à maîtriser lui-même.

C'est pourquoi je prétends que je n'ai pas un droit objectif à tirer des prestations des assurances, bien que j'y cotise, puisque je peux me maintenir en bonne santé.

Les primes et les tarifs, avec la franchise et la participation aux frais, doivent être conçus de telle sorte que les abus deviennent impossibles. □

